



le premier jour du mois de may mil sept cent  
quarante fut baptisé par moy curé soussigne jacques  
andré tousart fils legitime de jean , manouvrier  
de son stile , et de marie magdelaine heban ses pere et  
mere , le parrain a été andré haussoulier domestique  
d'urant chez le bailli de la paroisse , et la maraine  
marie marguerite heban jeune fille a marier de cette  
paroisse , et niece au pere du dit enfant , qui ont signé  
cet avec le pere de l'enfant et moy le jour , mois et  
an que dessus , en posant leur marque ordinaire chacun  
deux , aiant tous déclaré ne scavoir écrire de ce interpellé  
marque + d'andré

haussoulier                      marque de + marie marguerite  
marque de + jean                      heban  
   tousart